

TOUSSAINT DUPRESSOIR, CURE DE HAUTEFONTAINE AU XVII^e SIECLE

JULIEN SAPORI

Toussaint Dupressoir, né en 1634, devient curé de Hautefontaine en 1662, à l'âge de 28 ans. Il assurera son ministère dans cette paroisse durant 39 ans, jusqu'à sa mort en 1701. Il était vraisemblablement originaire du pays, plusieurs de ses neveux habitant les alentours.

A l'époque, Hautefontaine était une paroisse petite (70 feux, soit environ 250 habitants) et pauvre, son revenu annuel étant de 600 livres seulement, à comparer à celui de Chelles, 800 livres pour 60 feux, ou Croutoy, 700 livres pour 30 feux. Le presbytère se trouvait à l'emplacement de l'actuelle maison Stoffaes, et l'église Saint-Simeon était encore entourée de son mur de défense, construit à la hâte au siècle précédent à l'occasion des guerres de religion. Toutefois, dans ce petit village se trouvait le château de la famille de Brion, siège d'une seigneurie d'une certaine importance. Le curé Dupressoir partagera ainsi sa vie entre les salons de cette noble famille et les modestes chaumières des laboureurs: son témoignage est donc particulièrement révélateur des mœurs de cette époque.

Bien que nommé à Hautefontaine en 1662, comme l'atteste la pierre scellée dans l'église paroissiale en sa mémoire, Toussaint Dupressoir a dû être au départ le coadjuteur d'autres prêtres, car c'est seulement en 1680 qu'il commence à rédiger les actes de l'état civil.

Il n'est donc pas cité à l'occasion de l'arrivée d'Anne, la nouvelle cloche de l'église: l'inscription, que cette dernière porte encore de nos jours, est en effet rédigée comme suit: « L'an 1663, je fus faite et nommée Anne, du temps de M. Anthoine Vincent, curé du lieu, Anthoine de Ménéacque, esc. St. de Hautefontaine, dam.le Anne Tertereau, François de Renty, Loïs Tassart et Jehan Flamant, marglrs » (marguilliers).

Mais Dupressoir n'est pas le seul dont le nom a été oublié à l'occasion de cet événement si important pour la paroisse... Lorsque nous observons la façade de l'église de Hautefontaine, nous notons, situé entre le portail et la pierre rappelant le curé Louis Feuquières décédé en 1885, un graffiti maladroît particulièrement étrange: « Adrien Flamant 1663 » (?), entouré d'un encadrement grossier, auquel accède une longue échelle. S'agit-il d'un parent du marguillier Jehan Flamant ci-dessus cité, voulant ainsi rappeler qu'il avait participé lui aussi à l'opération fort périlleuse pour les moyens de l'époque, consistant à monter une cloche au sommet de la tour? Notons que le curé Dupressoir, le 6 septembre 1683, administrera le baptême à un certain Adrien Flamant, fils d'Adrien Flamant.

Notre première source, demeure le « Registre des baptêmes, mariages et mortuels », que depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts, prise en 1539 par François I^o, les curés des paroisses étaient tenus de remplir et faire viser chaque année par l'autorité civile. C'est ainsi que le 8 janvier 1680, Jean Gosses, Lieutenant de Messire la Bailli de Valois à Pierrefonds, vise le registre de Hautefontaine présenté pour la première fois par Toussaint Dupressoir. Et quelques jours plus tard, le 16 janvier, notre curé administre le sacrement du mariage à Louis Costeret, âgé de 45 ans, demeurant à Chelles, et à Marguerite Charon, âgée de 49 ans, demeurant à Hautefontaine. C'est la première mention rédigée par Toussaint Dupressoir de son écriture claire et menue.

Notre deuxième source est le « Registre de la catholicité » dont seulement le premier volume, qui couvre les années 1604/1667, est conservé à la Mairie de Hautefontaine. Il est tenu avec moins de formalisme que le précédent: y figurent les baptêmes, décès et obits (prières commandées en l'honneur des défunts). Dupressoir commence à le rédiger en 1662, en alternance avec un certain Aronde et d'autres prêtres. Son premier acte concerne un baptême: « Ce jour, troisième d'août 1662, fut baptisé dans l'église Saint Siméon en la paroisse de Hautefontaine, Pierre (...?) fils de Pierre (...?) et Marie (...?), les pères et mères, son parrain Anthoine Lanie et la marraine Marie (...?), pour preuve de quoy jay signé ». On devine une certaine maladresse chez le débutant Dupressoir, car cet acte, pourtant très simple, comporte deux ratures, ce qui par la suite, n'arrivera quasiment plus.

L'immense majorité des mentions figurant sur ces deux registres concerne des familles modestes qui n'ont laissé aucune trace dans l'histoire, hormis les quelques lignes de leur curé annonçant naissance, mariage et décès. Toutefois, certains actes, relatifs à la famille De Brion, sont connus des historiens. C'est ainsi qu'après avoir célébré le 19 novembre 1680 le mariage entre le Seigneur Charles De Brion et Louise-Eugénie-Christine Cirier, le 20 août 1681, Dupressoir administra solennellement, en présence de l'évêque de Soissons, Monseigneur Charles de Bourlon, le mariage à « Messire Louis-François Lefebure de Caumartin, marquis de Cailly, âgé de 45 ans, et à demoiselle Françoise-Elisabeth de Brion, âgée de 22 ans, fille de messire Marc Cyrus de Brion, Seigneur de Hautefontaine et plusieurs autres lieux (...) ».

Des personnes illustres assistent parfois aux événements marquants l'histoire de la famille de Brion. C'est ainsi que le 24 avril 1688, Dupressoir célèbre le baptême de Cyrus de Brion, âgé de quatre jours; le parrain est Louis Cirier, marquis de Neufchelles, Brigadier des armées et Lieutenant des Gardes de Corps du Roi. Pour le baptême d'un autre enfant de Brion, le 29 octobre 1693, le parrain est un abbé commanditaire, également chanoine de la Sainte Chapelle.

La famille du Seigneur se distinguait davantage encore lors des obsèques. « Le 24 avril 1694 à trois heures du matin, est décédé le très haut et puissant Messire Marc Cyrus de Brion, âgé de 76 ans, Seigneur de Hautefontaine, Montigny, Courtieux, (...), Jaulzy, Croutoy, Martimont le Bas, Roy Saint Nicolas (...) et autres lieux, dont l'inhumation a été faite le 27 du mois dans le caveau sous la chapelle de la Sainte Vierge dans l'église de Hautefontaine par moy, curé dudit Hautefontaine, accompagné de plusieurs curés, passants et autres soussignés. » Le corps de sa femme, âgée de soixante-treize ans, l'avait précédé dans le caveau familial le 23 mars 1693.

Les lieux de sépulture reproduisaient en effet la hiérarchie sociale. Si la famille de Brion a seule droit au caveau, d'autres notables peuvent se faire enterrer à l'intérieur de l'église. C'est le cas du Lieutenant de Justice de Hautefontaine, Messire Antoine Legrand, qui décède le 23 janvier 1699 à six heures du matin, à l'âge de 44 ans; il est inhumé le lendemain dans l'église de Hautefontaine, « sous le banc de ses filles ».

Le 21 mai 1665, la femme d'un autre Lieutenant de Justice avait été également inhumée dans l'église, le registre de la catholicité précisant qu'elle avait fait au préalable un don de 35 sols pour un obit.

Un fidèle serviteur des de Brion, Paul Robert, décédé le 23 juin 1663, a également droit à ce privilège; il sera inhumé devant la chapelle de la Sainte Vierge, à proximité donc du caveau des de Brion.

Pour les gens du commun, le lieu de sépulture était immanquablement le cimetière. « Le 18 janvier 1681 est décédé Jacques Gassot, âgé de 28 ans, domestique de Mre Antoine Legrand, Lieutenant de Justice d'Hautefontaine, sur les neuf heures du soir, après avoir reçu tous les sacrements avec bonne connaissance dont l'information a été faite par moy, curé de Hautefontaine soussigné, le 19, dans le cimetière de Hautefontaine entrer la (...?) et le mur de la cour de Nicolas ».

Si la profession du défunt n'était indiquée que rarement, l'emplacement de la tombe était toujours décrit soigneusement. « Le 19 octobre 1667 est décédée Jeanne Lienarre de son vivant femme de Claude Payen, l'inhumation de laquelle a été faite le 22ème du mois dans le cimetière de Hautefontaine, assez proche de la grille, pour preuve de quoy j'ai signé ».

Certaines vies sont particulièrement courtes. « Le 28 décembre 1687 fut baptisé par moy curé de Hautefontaine soussigné, Charles Levaque, âgé d'un jour ». Quelques lignes plus loin, nous lisons: « le Charles Levaque est décédé le 6 janvier 1688, dont l'inhumation a été faite dans le cimetière de Hautefontaine. »

Mais en cette période de foi intense, rien n'était plus grave que de mourir privé de l'assistance des sacrements, chose que les actes ne manquent jamais de mentionner. « Le 28 décembre 1665, est décédé Barthélémy de Lettre, sans la réception d'aucun sacrement, lequel on a trouvé mort le dit jour au matin, marié de la défunte Marie (...?), dont l'inhumation a été faite dans le cimetière de Hautefontaine au dessus de la croix... ». Notons qu'à Hautefontaine, contrairement aux usages en vigueur à l'époque dans la plupart des paroisses (exemple à proximité: Saint-Etienne-Roilaye), les personnes décédées sans sacrement étaient inhumées dans le cimetière et non dans un enclos éloigné.

Les obits, pouvant donner lieu à des constatations épuisantes portant tant sur les modalités de l'exécution que sur leur paiement, étaient soigneusement décrits; il s'agissait de véritables contrats entre morts et vivants, avec engagements réciproques. Le 25 mai 1667 décède une certaine Marie Labonne (?), qui fut inhumée au cimetière de Hautefontaine près de la grille de fer. Elle a « formé un obit de 30 sols par an, payable au 25 mai, à prendre sur une pièce de terre sise au-dessus de Sailly d'Hautefontaine, tenant d'un laz » (côté) « au chemin, d'un autre laz à Pierre Gil, à marqy Cyrus de Brion Seigneur de Hautefontaine, et d'autre bout à Mre Petit, avocat à Soissons; pour satisfaire au jour dit, sera dite une messe haute. »

Parmi cette quantité d'actes de baptême, mariage et décès, nous en trouvons un daté de décembre 1685, qui diffère complètement. C'est l'irruption de la « grande histoire » dans la vie quotidienne du petit village, le roi Louis XIV venant de révoquer l'édit de Nantes. Quelques temps après cet événement considérable, une équipe inquiétante se présente à Hautefontaine: elle est composée d'un prédicateur jacobin, nommé Adrien Gordon, du Lieutenant Général du bailliage accompagné de son greffier, et d'un certain Dupoisse, qualifié de « bourgeois de Paris ». Aussitôt ils s'adjoignent le curé Dupressoir et, ensemble, ils convoquent une famille soupçonnée de sympathies protestantes. Il s'agit du sieur (...) Bernard, âgé de quarante six ans, de sa femme Suzanne Lieuvain, âgée de quarante-sept ans, de leurs enfants Bertholémy et Charles, âgés respectivement de vingt et de dix-sept ans, ainsi que d'une certaine Sisnose Bernard, âgée de quarante-quatre ans, tous nés à Hautefontaine. On les somme de signer la déclaration suivante: « Nous croyons de ferme foy tout ce que l'église catholique, apostolique et romaine croie et professe (...) et condamnons et rejetons très sincèrement toutes hérésies, opinions (...) que la même église a condamné et rejeté. (...) Nous jurons de vivre et mourir dans la profession de cette même foy ». Certainement très impressionnés par ce déploiement d'autorité et de théologie, les convoqués signent le document, exception faite de Suzanne Lieuvain, qui déclare ne savoir ni lire ni écrire.

Notons qu'il ne s'agit point d'un acte d'abjuration comme les registres de l'état civil de Hautefontaine en connaîtront plusieurs au XVIII^e siècle, lorsque certains domestiques anglais des Dillon, successeurs des de Brion, renonceront à leur religion protestante pour intégrer celle catholique. Ici, la famille Bernard ne déclare à aucun moment quitter une religion pour une autre: ils sont simplement soupçonnés de ne pas être dans la norme, peut-être à la suite d'une délation. C'est une situation qui n'est pas sans rappeler la « Loi des suspects » de la Terreur et qui éclaire sur le climat de persécution et tout simplement de conformisme déclenché par la révocation de l'édit de Nantes...

On peut s'étonner de découvrir un tel acte dans un registre d'état civil, mais nous aurions tort de croire que le premier but de l'ordonnance de Villers-Cotterêts était la généralisation de l'enregistrement de la population; avant toute autre chose, cette ordonnance voulait réglementer l'attribution des bénéfices ecclésiastiques que le roi de France contrôlait depuis le concordat de 1516. Il était donc indispensable de savoir qui était catholique, protestants et juifs étant bien évidemment exclus à la fois des bénéfices et donc des registres de l'état civil.

Ce zèle des autorités religieuses et civiles, était-il dû au fait que le siège épiscopal de Soissons venait d'être attribué, le 17 novembre 1685, à Monseigneur Huet, précédemment sous-précepteur du Dauphin? Cet homme de cour a-t-il voulu ainsi se distinguer auprès du roi qui, pour des raisons politiques bien plus que religieuses, venait de décider la persécution des protestants? Rappelons que, rares dans le Soissonnais, les « hérétiques » étaient nombreux en Thierache, d'où ils émigrèrent en masse, notamment vers l'Allemagne.

L'évêque Huet n'occupa le siège épiscopal de Soissons que durant quatre ans, et fut remplacé par Monseigneur Fabio Brulard de Sillery. Ce prélat accordait toute son attention à la formation spirituelle des jeunes; il fit notamment construire le nouveau séminaire et imprimer un catéchisme diocésain.

Signe de cette reprise en main pastorale, en mai 1699, Dupressoir mentionne que Brulard de Sillery a procédé à la confirmation, à Attichy, d'environ cent vingt enfants; il s'agit d'une première dans les registres de la paroisse. Dans la liste des confirmés, nous remarquons trois Dupressoir, certainement des neveux de notre curé : Charles, Marie-Jeanne et Anne.

Il est temps de terminer. Le 21 juin 1701, l'écriture du registre de l'état civil change soudainement, et nous pouvons y lire : « Messire Toussaint Dupressoir, curé de cette paroisse, âgé de 67 ans ou environ, est décédé après avoir reçu les sacrements de l'église. Son corps a été inhumé dans l'église de cette paroisse par moi, Toussaint Moufflard, curé de Mortefontaine (...), en présence de ses neveux. »

Très malade, Dupressoir savait qu'il allait mourir, car le 29 avril de la même année, il avait rédigé son testament, tout en continuant à exercer son ministère et à rédiger lui-même les actes de l'état civil d'une main qu'on devine tremblante. Il sera remplacé à son poste par ce Toussaint Moufflard, qui restera curé de Hautefontaine jusqu'en 1705.

Aujourd'hui encore, une plaque située à l'intérieur de l'église de Hautefontaine rappelle en ces termes son souvenir : « Ici repose le corps du défunt Toussaint Dupressoir, curé de Hautefontaine, lequel après avoir gouverné cette paroisse avec beaucoup de zèle et d'édification l'espace de 39 années, est décédé le 21 juin 1701 à l'âge de 67 ans ou environ et a légué à l'église et cure dudit Hautefontaine 3 pichets de terre et 96 sols de rente annuelle et perpétuelle pour chanter l'octave du sacrement en la manière ordinaire et un obit solennel tous les ans le jour de son décès comme il est porté par son testament holographique du 29 d'avril 1701. Priez pour son âme. »

Seul avec le curé Jeannotte, décédé en 1949, Toussaint Dupressoir aura eu droit à cette marque de reconnaissance de la part de ses paroissiens. Dans son microcosme villageois, il aura été un des artisans de ce renouveau de la foi qui caractérise la longue période de paix sociale et d'essor économique qui suivit les guerres de religion et la fronde, période que d'aucuns appellerons le « siècle réparateur ».

I C Y D E V A N T R E P O S E L E C O R P S D E
 D E V N T M A I T R E T O U S S A I N T
 D U P R E S S O I R P R E S T R E C U R É D E
 H A U T E F O N T A I N E L E Q U E L A P R E S
 A V O I R G O U V E R N É C E T T E P A R O I S S E
 A V E C B E A U C O U P D E Z E L E E T
 D E D I F I C A T I O N L E S P A C E D E 3 9
 A N N E E S E S T D E C E D É L E 2 1 D E
 J U N 1 7 0 1 A G É D E 6 7 A N S O U
 E N V I R O N E T A L E G U É A L E G L I S E
 E T C U R É D U D I T H A U T E F O N T A I N
 3 R I C H E T D E T E R R E E T 9 6 S O L S D E
 R E N T E A N N U E L L E E T P E R P E T U E L L E
 P O U R C H A N T E R L O C T A V E D U S
 S A C R E M E N T E N L A M A N I E R R E
 O R D I N A I R E E T V N O B I T S O L E M N E L
 T O U S L E S A N S L E J O U R D E S O N
 D E C E D C O M M E I L E S T F O R T É P A R
 S O N T E S T A M E N T O L O G R A P H E D U
 2 9 J A N V I E R 1 7 0 1
Dieu Dieu pour son Ame

Pierre Tombale de Toussaint Dupressoir dans l'église de Hautefontaine.